

Metylan Spécial



Colle renforcée papiers peints lourds, spéciaux et vinyles

- Idéale pour les pièces humides telles que cuisines ou salles de bains.
- Traitée fongicide, évite la formation primaire de moisissures.
- Adhérence renforcée : adaptée aux collages délicats.
- Ne décolore pas, ne provoque pas d'auréoles.
- Convient sur supports alcalins (ciments, béton, plâtre neuf).

COMPOSITION

Colle en poudre à base de méthylcellulose renforcée par des résines synthétiques.

UTILISATIONS

Pour poser :

- Papiers d'apprêts,
- Papiers à peindre, papiers ingrains,
- Papiers doublex lourds,
- Papiers peints spéciaux (velours/ floqués métallisés, pailleux, japonais, mica),
- Papiers peints vinyles plats, ou VER,
- Liège à envers papier.

MISE EN OEUVRE

Préparation du support

Les fonds doivent être sains, lisses, propres, secs, solides, plans, non exposés à des remontées d'humidité et normalement absorbants.

Enlever les anciens papiers peints et les badigeons avec **Metylan Décoll' MAX 2 en 1**
Poncer ou gratter si nécessaire, puis dépoussiérer.

Éliminer toutes salissures et contaminations chimiques ou biologiques.
Supprimer les coups de crayon, traits de niveau, graffitis, etc. Reboucher les trous et les fissures avec un enduit approprié.

Remédier aux disparités du support ne présentant pas une uniformité de teinte par l'application d'une impression maigre.

Éviter l'utilisation d'impressions riches, nourrissantes et imperméables ou de mélanges susceptibles de bloquer les fonds.

Pour le collage sur fonds trop absorbants ou pulvérulents (plaques de plâtre encartonnées, enduits...), utiliser **Metylan I 200**.

Imprimer les fonds bloqués avec le primaire d'accrochage **Metylan I 300**. Laisser sécher avant de commencer la pose ; dans le cas des vinyles, nous consulter.

METYLAN Spécial

Préparation de la colle

Pour un résultat parfait s'assurer que le taux de dilution est respecté selon le mode d'emploi au dos du paquet : 4 litres = 5 rouleaux soit 25 m²

Dans un seau contenant l'eau froide, créer un tourbillon et verser en pluie la totalité du paquet de Metylan Spécial tout en remuant jusqu'à début d'épaississement. Laisser reposer pendant environ 30 minutes puis brasser énergiquement.

Encollage des lés

A l'aide d'une brosse, appliquer une couche régulière et suffisante de colle sur l'envers de chaque lé, en faisant un peu déborder le lé de la table à tapisser lors de l'étalement de la colle sur les lisières.

Rabattre les deux extrémités vers le milieu en évitant toute cassure, puis plier le lé en portefeuille. Laisser détremper environ 5 à 10 min selon l'épaisseur du papier et suivant les instructions du fabricant.

Afin d'éviter un séchage prématuré de la colle, veiller à ce que les bords des lés ne se relèvent pas.

Pose des lés

Déterminer l'emplacement des lés.

Positionner le premier lé en partant d'un angle, puis tracer sur le mur une ligne verticale au fil à plomb, moins large que le lé d'environ 3 cm.

Eventuellement, numéroter le mur afin de faciliter le repérage ultérieur.

Vérifier grâce au numéro de bain que tous les rouleaux de papiers peints proviennent de la même fabrication.

Dérouler et couper les lés en suivant la hauteur des murs et en fonction du raccord. Ajouter 5 cm pour chacun des arasements sous plafond et au ras des plinthes pour les revêtements sans raccord

Pour ceux à raccord droit ou sauté, tenir compte de la répétition du dessin qui détermine la longueur nécessaire pour chaque lé.

Marquer et classer les têtes de lé dans l'ordre de coupe, en veillant à leur inversion éventuelle signalée par le fabricant.
Les stocker à plat ou enroulés.

Afficher le premier lé en suivant la ligne tracée sur le mur. A l'aide d'un balai de tapissier, favoriser la répartition de la colle et chasser l'air emprisonné en marouflant de haut en bas et du milieu vers l'extérieur.

Araser au ras du plafond et des plinthes ou contre les montants des portes et des fenêtres. Les autres lés sont positionnés dans le même sens (ou inversés s'il y a lieu) selon l'ordre établi lors de la découpe.

L'affichage des lés se fait bord à bord ou selon les revêtements, avec chevauchement et double coupe.

Maroufler délicatement les joints et, si nécessaire, les retravailler avec une roulette.

Pour un travail soigné, éponger immédiatement à l'eau claire les débordements éventuels de colle sur plafonds, corniches, menuiseries, tuyauteries, etc.



CONSERVATION

24 mois/730 jours

NOTE COV



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

SECURITE – HYGIENE - ENVIRONNEMENT

Fiche de données de sécurité de **Metylan Standards** disponible sur demande pour les professionnels au 01 46 84 97 87 ou sur le site <http://mymsds.henkel.com>

Ce produit est réservé aux professionnels. Ce document contient des informations données de bonne foi et fondées sur l'état actuel de la réglementation et de nos connaissances. Etant donné la diversité des matériaux et des méthodes de travail, ces informations ne peuvent constituer que des recommandations, et ne doivent pas se substituer aux essais préliminaires indispensables pour s'assurer de l'adéquation du produit à chaque usage envisagé.

Par conséquent le présent document ne saurait engager la responsabilité de Henkel France notamment en cas d'atteinte à des tiers du fait de l'utilisation de nos produits. Il appartient aux utilisateurs de s'assurer du respect de la législation et réglementation locale. La société Henkel France garantit que ses produits respectent ses spécifications de vente. Les utilisateurs sont invités à vérifier qu'ils sont en possession de la dernière version du présent document, la société Henkel France étant à leur disposition pour fournir toute information complémentaire.



ELIMINATION DES DECHETS

Restes de produits durcis = ordures ménagères ou équivalent. Restes de produit non durcis = élimination spéciale / déchetterie locale. Ne recycler que des emballages entièrement vides. Code d'élimination du Catalogue Européen des Déchets (CED) : 080410.

Mise à jour de la fiche technique : Avril 2017

**HENKEL France
SERVICE TECHNIQUE**

161, rue de Silly, F-92100 Boulogne-Billancourt
Tél : 01 46 84 97 87

